

**Critères académiques spécifiques applicables pour les étudiants HUE
désirant être admis en Bachelier à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
de l'Université de Mons
Année académique 2022-2023**

Maitrise de la langue française.

L'accès au bachelier organisé par la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons est exclusivement réservé aux étudiants pouvant attester d'une **maîtrise suffisante de la langue française**.

Si le candidat n'est pas titulaire :

- D'un Baccalauréat obtenu dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français (annexe au diplôme reprenant la langue de l'enseignement ou attestation de l'établissement).

OU

- D'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français (annexe au diplôme reprenant la langue de l'enseignement ou attestation de l'établissement).

Alors le dossier devra impérativement comprendre une attestation délivrée par un organisme officiel et certifiant que le niveau de français du candidat est au minimum le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL). **Cette attestation doit être obtenue pour le dépôt de la candidature et dater de moins de 3 ans.** Les preuves d'inscription au test ne seront pas acceptées.

Les **tests suivants** sont **acceptés et considérés comme équivalents** :

- Test de connaissance du français (TCF) : <http://www.ciep.fr/tcf>
- Test d'évaluation de français (TEF) : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/>
- Diplôme approfondi de langue française (DALF C1 ou C2) : <http://www.ciep.fr/dalf>

Le candidat devra fournir ses résultats pour les parties suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite.

Les dossiers qui ne reprennent pas un des documents requis seront refusés.

Portfolio

Pour les candidatures au-delà du bloc 1 du bachelier, **le candidat doit fournir un book au format numérique reprenant ses projets et dessins architecturaux.** Le fichier étant trop lourd pour être envoyé lors du dépôt de candidature, il vous sera demandé en cas d'acceptation administrative par le Service Inscription. **Vous devez tenir ce book à disposition et l'envoyer dans les 7 jours calendrier après la demande du Service Admissions sans quoi votre dossier sera refusé.**